

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME



MODALITES POUR LES SELECTIONS AUX JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 2012



MODALITES POUR LES SELECTIONS NOMINATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 2012

PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX

1 - La Directrice Technique Nationale (DTN) est le sélectionneur, elle s'appuiera sur les entraîneurs nationaux des disciplines respectives pour opérer ses choix

2 - **Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés au chapitre 3 suivant du document deviennent sélectionnables au sein de l'équipe de France pour participer aux épreuves**

3 - L'objectif est de sélectionner les athlètes qui ont la plus grande capacité à obtenir l'or olympique voire une place sur le podium des Jeux Olympiques dans chaque discipline.

4 - Le sélectionneur effectue son choix pour la sélection nominative finale, parmi les athlètes sélectionnables en fonction des critères énoncés à la section 3 du présent document, de l'objectif défini précédemment au point 3 des principes généraux et au regard de facteurs déterminants énoncés ci-dessous :

- Les résultats de l'athlète
- Les expériences internationales de l'athlète,
- L'adhésion de l'athlète au programme de compétitions de niveau international prévu par la DTN et, du programme d'entraînement mis en place et/ou validé par l'entraîneur national en charge du collectif dans le cadre de la préparation aux JO,
- La courbe de forme de l'athlète,
- La capacité de l'athlète à s'intégrer dans le Collectif France
- La capacité de l'athlète à contribuer à l'obtention d'une médaille

5 - Un(e) athlète peut-être sélectionné(e) au choix de la D.T.N. en dehors de tout critère au regard des facteurs déterminants énoncés ci-dessus

6 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(es). Ce(s) dernier(s)(ères) peut (vent) être désigné(s)(es) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

7 - Chaque sportif sélectionné devra obligatoirement avoir subi les examens médicaux prévus par le code du sport, la réglementation fédérale et s'être soumis aux obligations de contrôle antidopage.

8 - Tout sportif sélectionné devra respecter la charte olympique, les règles édictées par les Instances nationales et internationales, ainsi que les textes législatifs et réglementaires du droit français (code du sport).

9 - Après un avis favorable de la CNSHN sur la sélection nominative, la D.T.N. pourra remettre en cause la sélection d'un ou d'une athlète sélectionné(e), qu'elle considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales de performance la compétition pour laquelle il ou elle est retenu(e). Cette décision peut-être prononcée en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin fédéral, d'une méforme constatée et caractérisée, de l'absence totale ou partielle du suivi médical, d'un comportement répréhensible par les instances qui gèrent le sport national ou international...etc. Le ou la remplaçant(e) deviendra titulaire au sein de la sélection. Une nouvelle proposition de remplaçant(e) pourra être soumise à la CNSHN, en cas de nécessité.

10 - Quelque soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné dans l'équipe de France pour les Jeux Olympiques.

11 - Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur pour les coupes du monde et pour les championnats du Monde.

1 - MODALITES DE COMMUNICATION AUX ATHLETES DES REGLES DE SELECTIONS NOMINATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 2012

Les règles de sélection seront communiquées aux athlètes par le biais des organes de communication officiels de la Fédération française de Cyclisme.

Les règles de sélection seront publiées, après validation par la CNSHN, dans le journal fédéral officiel « La France Cycliste », ainsi que sur le site Internet fédéral www.ffc.fr.

2 - RAPPEL DES REGLES D'OBTENTION DES QUOTAS

PAR DISCIPLINE

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 2012

Pour l'ensemble des 4 disciplines du cyclisme, les quotas de qualification sont obtenus par les athlètes pour le compte de leur nation et ne sont pas nominatifs, c'est-à-dire qu'un athlète qui a permis d'obtenir un quota de qualification n'est pas sélectionné de fait pour les J.O.

DISCIPLINES DE LA ROUTE

Le ou les coureur(s) disputant le CLM doit (vent) être engagé(s) en tant que titulaire dans l'épreuve en ligne ou en cas de force majeure ce peut être un coureur engagé dans une autre discipline des épreuves du cyclisme.

ROUTE Hommes (5 max) :

Course en ligne

Les principales nations, seront qualifiées selon deux critères, le classement UCI par nation et les classements continentaux. Les classements sont arrêtés au 16 octobre 2011. La notification de l'obtention des quotas par nation se fera au plus tard le 1er novembre 2011

➤ CRITERE N°1 : Classement UCI des nations World Tour

Rangs 1 à 10 : 5 athlètes qualifiés
Rangs 11 à 15 : 4 athlètes qualifiés

➤ CRITERE N°2 : Classement des nations Europe Tour

Rangs de 1 à 6 : 3 athlètes qualifiés
Rangs de 7 à 16: 2 athlètes qualifiés

Course Contre La Montre

Les quotas sont obtenus, par le classement final UCI des nations et les classements continentaux. Le Championnat du monde 2011 de la discipline peut permettre d'obtenir un second quota.

➤ CRITERE N°1 : Classement des nations UCI World Tour

Rangs 1 à 15 : 1 athlète qualifié

➤ CRITERE N°2 : Classement des nations Europe Tour

Rangs de 1 à 7 : 1 athlètes qualifié

➤ CRITERE 3 : classements des CDM 2011 CLM à Copenhague

Rang 1 à 10 : 1 athlète qualifié supplémentaire

ROUTE Dames (4 max) :

Course en ligne

Les principales nations seront qualifiées selon le classement UCI par nation. Les classements sont arrêtés au 31 mai 2012. La notification de l'obtention des quotas par nation se fera au plus tard le 6 juin 2012.

- CRITERE : Classement UCI des Nations
 - Rangs 1 à 5 : 4 athlètes qualifiées
 - Rangs 6 à 13 : 3 athlètes qualifiées
 - Rangs 14 à 23 : 2 athlètes qualifiées

Course Contre La Montre

Les quotas sont obtenus par le classement final UCI des nations . Le Championnat du monde 2011 de la discipline peut permettre d'obtenir un second quota.

- CRITERE N°1 : Classement UCI des Nations
 - Rangs 1 à 15 : 1 athlète qualifiée
- CRITERE N° 2 : Classements des CDM 2011 CLM à Copenhague
 - Rang 1 à 10 : 1 athlète qualifiée supplémentaire

DISCIPLINES DE LA PISTE

ÉPREUVES MASCULINES (5) (9 max)	ÉPREUVES FÉMININES (5) (7 max)
Vitesse par équipes Vitesse individuelle Keirin Poursuite par équipes Omnium	Vitesse par équipes Vitesse individuelle Keirin Poursuite par équipes Omnium

Les quotas par nations peuvent être obtenus selon deux critères, le classement UCI des épreuves par équipe et les classements individuels UCI par disciplines. Les classements sont arrêtés au 8 avril 2012. La notification de l'obtention des quotas par nation se fera au plus tard le 23 avril 2012. Les quotas ne sont pas nominatifs. Ils sont attribués à la nation et seront utilisés selon la volonté du CNO.

Nombre maximum d'athlètes par CNO

Vitesse/Keirin/Omnium : 1 athlète maximum par épreuve

Vitesse par équipes (3 coureurs)/Poursuite par équipes (4 coureurs) : 1 équipe maximum par épreuve

EPREUVES DE SPRINT Hommes et Dames :

Chaque CNO qualifié dans l'épreuve de vitesse par équipes obtient une place pour les épreuves individuelles concernées (vitesse et keirin)

➤ CRITERE N°1 : Classement UCI olympique des nations de la Vitesse par équipe 2011/2012

Rangs 1 à 10 et Top 5 européen :

- Equipe qualifiée en vitesse par équipe
- 1 athlète qualifié(e) en vitesse individuelle
- 1 athlète qualifié(e) en Keirin

➤ CRITERE N° 2 : Classement UCI olympique des nations par discipline 2011/2012

Vitesse : rangs de 1 à 8 et Top 4 européen

Keirin : rangs de 1 à 8 et Top 4 européen

EPREUVES D'ENDURANCE Hommes et Dames :

Poursuite Par Equipe

➤ CRITERE : Classement UCI olympique des nations de la poursuite par équipe

Rangs 1 à 10 du classement olympique des nations et figurer dans les 6 premiers pays européen : équipe qualifiée en poursuite par équipe

Omnium

➤ CRITERE : Classement UCI olympique des nations de l'omnium

Rangs de 1 à 18 du classement olympique des nations et figurer dans les 8 premières nations européennes : 1 athlète qualifié(e)

DISCIPLINE DU VTT

Les quotas sont obtenus selon le classement UCI olympique des nations. Les classements sont arrêtés au 23 mai 2012. La notification de l'obtention des quotas par nation se fera au plus tard le 1 juin 2012. Les quotas ne sont pas nominatifs. Ils sont attribués à la nation et seront utilisés selon la volonté du CNO

VTT CROSS COUNTRY Hommes (3max) :

- CRITERE : Classement UCI des nations format olympique

Rangs 1 à 5	3 athlètes qualifiés
Rangs 6 à 13	2 athlètes qualifiés
Rangs 14 à 24	1 athlète qualifié

VTT CROSS COUNTRY Dames (2 max) :

- CRITERE : Classement UCI des nations format olympique

Rangs 1 à 8	2 athlètes qualifiées
Rangs 9 à 18	1 athlète qualifiée

DISCIPLINE DU BMX

Les quotas sont obtenus selon le classement UCI des nations format olympique. Les classements sont arrêtés au 28 mai 2012. La notification de l'obtention des quotas par nation se fera au plus tard le 1^{er} juin 2012. Les quotas ne sont pas nominatifs ils sont attribués à la nation et seront utilisés selon la volonté du CNO.

BMX RACE Hommes (3 max)

- CRITERE : Classement UCI des nations format olympique

Rangs 1 à 5	3 athlètes qualifiés
Rangs 6 à 8	2 athlètes qualifiés
Rangs 9 à 11	1 athlète qualifié

BMX RACE Dames (2 max)

- CRITERE : Classement UCI des nations format olympique

Rangs 1 à 4	2 athlètes qualifiées
Rangs 5 à 7	1 athlète qualifiée

3 - CRITERES DE REFERENCE POUR ACCEDER A LA POSITION DE SELECTIONNABLE POUR LES JO ET DATES DE LA SELECTION PAR DISCIPLINE

Conformément au point 2 des principes généraux, les sportifs qui remplissent les critères édictés ci-dessous, peuvent être sélectionnés au sein de l'équipe de France pour participer aux épreuves de Londres 2012 dans les disciplines du cyclisme. Après transmission pour information au bureau exécutif fédéral de la FFC, les sélections nominatives sont proposées par la DTN à la commission consultative des sélections olympique pour expertise avant avis de la CNSHN.

Dans l'intérêt de l'équipe de France, la DTN peut prioriser les quotas dans les disciplines susceptibles de remporter des médailles.

DISCIPLINES DE LA ROUTE

Les sélections seront faites en fonction de l'épreuve (Ligne ou CLM) dans laquelle la France a le plus de chance d'obtenir une médaille.

ROUTE Hommes

Route Hommes Course en Ligne et CLM

Il sera tenu compte des résultats et du comportement des coureurs sur les épreuves ci-dessous :

- ❖ Les épreuves Internationales d'un jour et par étapes de février au 5 juillet 2012
- ❖ Les championnats du monde de septembre 2011 à Copenhague
- ❖ Les Championnats de France en ligne et CLM, du 21 au 24 juin 2012

Il sera tenu compte également :

- ❖ Des qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours aux caractéristiques proches des parcours des Jeux Olympiques.
- ❖ Des aptitudes à contribuer à la réussite de l'équipe de France sur l'épreuve

Dates : la sélection sera arrêtée au plus tard le mercredi 4 juillet 2012 et transmise au plus tard au CNOSF le 5 juillet 2012

ROUTE Dames

Route Dames en ligne et CLM

Il sera tenu compte des résultats et du comportement des coureurs sur les épreuves ci-dessous :

- ❖ Les épreuves européennes de la coupe du Monde 2012, du 1er mars au 25 juin 2012. Avoir réalisé une place dans les 12 premières. Les résultats seront pondérés en fonction de la participation des meilleurs ou non de la discipline.
- ❖ Classement individuel de la Coupe du monde arrêté au 25 juin 2012, être dans les 25 premières
- ❖ Les épreuves européennes 1.1 - 2.1 et 1.2 – 2.2 d’avril à juin 2012. Avoir réalisé une place dans les 6 premières. Seules les épreuves en ligne seront prises en compte. Les résultats seront pondérés en fonction de la participation des meilleurs ou non de la discipline.

Autres facteurs pris en compte :

- Analyse des Championnats de France de la course en ligne et du CLM, du 20 au 24 juin 2012, si le circuit retenu répond aux caractéristiques du parcours des JO.
- Les expériences internationales, notamment les championnats du monde de la course en ligne et du CLM à Copenhague en septembre 2011
- Les qualités spécifiques démontrées par l’athlète sur des parcours aux caractéristiques proches des parcours des Jeux Olympiques.
- L’aptitude à contribuer à la réussite de l’équipe de France sur l’épreuve

Dates : la sélection sera arrêtée le lundi 25 juin 2012 et transmise au CNOSF le 26 juin 2012

DISCIPLINES DE LA PISTE

EPREUVES DE SPRINT HOMMES ET FEMMES

Vitesse par équipe hommes

- ❖ Championnats du Monde 2012 à MELBOURNE (Australie). L'équipe titulaire aux championnats du monde sera sélectionnable pour les JO sous réserve d'une participation à la finale 1^{ère} et 2^{ème} place. Le remplaçant désigné pour les CM sera aussi le remplaçant pour les JO, il devra avoir la capacité à occuper chacun des trois postes de la vitesse par équipe.
- ❖ Analyse des compétitions coupe du monde et championnats du monde 2012.

ATTENTION : Lors des jeux olympiques, il appartiendra à la DTN d'effectuer ou non des changements lors du tournoi dans l'intérêt de l'équipe de France et dans le seul et unique objectif d'obtenir une médaille d'or.

Vitesse Individuelle hommes

- ❖ Les championnats du Monde 2012 à MELBOURNE (Australie).
- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes
- ❖ Analyse des résultats des manches de coupe du monde de la saison 2012

Keirin hommes

- ❖ Avoir terminé dans les 3 premiers des Championnats du Monde Elite de MELBOURNE (Australie) en avril 2012.
- ❖ Analyse des résultats des coupes du monde et des championnats d'Europe élite de la saison 2011-2012.
- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

En attente de précision de la part de l'UCI, l'application des critères en Keirin est conditionnée au nombre de coureurs maximum pouvant être engagés pour les épreuves de sprint sur piste. La priorité étant de favoriser le résultat dans l'épreuve de vitesse par équipe

Vitesse par équipe femmes

- ❖ Championnats du Monde 2012 à MELBOURNE (Australie). L'équipe titulaire aux championnats du monde sera sélectionnable pour les JO sous réserve d'avoir réalisé une place dans les 4 premières. La remplaçante désignée pour les CM sera aussi la remplaçante pour les JO, elle devra avoir la capacité à occuper chacun des deux postes de la vitesse par équipe.
- ❖ Après analyse des compétitions et des championnats du monde 2012.

ATTENTION : Lors des jeux olympiques, il appartiendra à la DTN d'effectuer ou non des changements lors du tournoi dans l'intérêt de l'équipe de France et dans le seul et unique objectif d'obtenir une médaille.

Vitesse Individuelle femmes

- ❖ Avoir terminée dans les 6 premières des Championnats du Monde Elite de MELBOURNE (Australie) en avril 2012.
- ❖ Résultats des coupes du monde et championnats d'Europe élites de la saison 2011-2012.
- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

Keirin femmes

- ❖ Avoir terminée dans les 3 premières des Championnats du Monde Elite de MELBOURNE (Australie) en avril 2012.
- ❖ Résultats des coupes du monde et des championnats d'Europe de la saison 2011-2012.
- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

EPREUVES D'ENDURANCE HOMMES ET FEMMES

Poursuite par équipe hommes

- ❖ Championnats du Monde 2012 à MELBOURNE (Australie). L'équipe titulaire aux championnats du monde sera sélectionnable pour les JO sous réserve d'avoir réalisé une place dans les 5 premiers
- ❖ Il sera tenu compte des résultats et du comportement des coureurs sur les épreuves de coupe du monde, sur les Championnats du Monde, sur les championnats de France élites sur piste en février 2012.

Après analyse des compétitions, en cas de besoin et dans l'intérêt de l'équipe de France pour obtenir une médaille olympique, l'équipe titulaire des CM pourrait-être modifiée.

ATTENTION : Lors des jeux olympiques, il appartiendra à la DTN d'effectuer ou non des changements lors du tournoi dans l'intérêt de l'équipe de France.

Omnium hommes

- ❖ Championnats du Monde Elite de MELBOURNE (Australie) en avril 2012, avoir terminé dans les 8 premiers.
- ❖ Résultats des coupes du monde et des championnats d'Europe élite de la saison 2011-2012. Les résultats seront pondérés en fonction de la participation des meilleurs ou non de la discipline.
- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

Poursuite par équipe Dames : pas d'équipe qualifiée pour les JO

Omnium femmes

- ❖ Avoir terminée dans les 8 premières des Championnats du Monde Elite de MELBOURNE (Australie) en avril 2012.
- ❖ Résultats des coupes du monde et des championnats d'Europe élites de la saison 2011-2012.
- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

Dates : la sélection sera arrêtée le 11 juin 2012 et transmise au CNOSF le 12 juin 2012

DISCIPLINE DU VTT

EPREUVES DE CROSS-COUNTRY Hommes et Dames

- ❖ Championnats du Monde 2011 CHAMPERY (Suisse) le 3 septembre 2011. :
 - Epreuve Elites hommes et dames : Avoir terminé(e) dans les 6 premiers(ères) places.

- ❖ Classement de la coupe du monde arrêté au 25 mai 2012
 - Etre dans les 8 premiers(ères) des classements coupe du monde élites hommes et dames 2012 arrêtés au 23 mai 2012

- ❖ Coupe du monde entre le 1^{er} juillet 2011 et le 23 mai 2012
 - Analyse des Coupes du monde hommes et dames

Autre facteur pris en compte :

- Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

- Un sportif peut-être désigné pour sa capacité à contribuer à la réussite de l'équipe de France dans l'obtention d'une médaille. Il sera tenu compte des qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours aux caractéristiques proches des parcours des Jeux Olympiques

Dates : la sélection sera arrêtée le lundi 4 juin 2012 et transmise au CNOSF le 5 juin 2012

DISCIPLINE DU BMX

EPREUVES DE LA RACE Hommes et Dames

- ❖ Championnats du monde élite BMX Race
 - Championnats du Monde Race Elite 2012 de BIRMINGHAM (GB) le 27 mai 2012 avoir terminé dans les trois premiers(ères)

- ❖ Figurer dans les 8 premiers (ères) du classement de la coupe du monde UCI 2012 établit au 28 mai 2012.

- ❖ Analyse des coupes du monde UCI entre le 1^{er} juillet 2011 et le 23 mai 2012.

- ❖ Les expériences internationales, notamment les championnats du monde des éditions précédentes

Dates : la sélection sera arrêtée le lundi 4 juin 2012 et transmise au CNOSF le 5 juin 2012